

Tableau des procédures – Arbitrage

	Caractère obligatoire ou pas	Frais d'ouverture de dossier	Pièces à envoyer à la commission
Cas de litiges entre clients et experts-comptables	• Procédure facultative pour les 2 parties, sauf en cas de clause compromissoire dans une convention qui la rend obligatoire	600 € TTC / partie	• Le formulaire rempli qui comprend un exposé sur litige • Copie de la lettre de mission • Copie de ou des factures contestées • Copie des échanges de courriers entre les parties • Justificatif du virement bancaire
Cas de litiges entre experts-comptables	• Procédure facultative pour les 2 parties, sauf en cas de clause compromissoire dans une convention qui la rend obligatoire	2.400 € TTC / partie	• Le formulaire rempli qui comprend un exposé du litige • Copie de la convention signée par les deux parties • Copie des échanges de courriers • Justificatif du virement bancaire